

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quatre-vingt-unième session
Genève, 26 – 29 mai 2026

RAPPORT

adopté par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

INTRODUCTION

1. L'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI (OCIS) a tenu sa quatre-vingt-unième session du 26 au 29 mai 2026. Étaient présents MM. Kamlesh Vikamsey (président), Danil Kerimi (vice-président), German Deffit, Guan Jian, David Kanja et Robert Samels et Mme Elena Atanasova.

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

./.
./.
2. L'OCIS a adopté l'ordre du jour de sa session tel que proposé, qui figure à l'annexe I du présent rapport. La liste des documents de la session figure à l'annexe II.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : DECLARATION DE CONFLIT D'INTERETS

3. Les membres ont été priés de déclarer tout conflit d'intérêts effectif ou potentiel et de signer une déclaration écrite à cet effet. Aucun conflit d'intérêts n'a été signalé.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DECOULANT DE LA SESSION PRECEDENTE

4. Le président a informé l'OCIS des faits nouveaux survenus depuis la session précédente, en particulier en ce qui concernait les questions découlant des délibérations antérieures. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur l'état d'avancement des enquêtes en cours dans le cadre de son mandat. De nouvelles informations ont été communiquées sur l'état d'avancement du recrutement de consultants pour l'évaluation indépendante de l'OCIS. De nouvelles informations ont également été communiquées concernant les entretiens menés avec deux membres de l'OCIS par l'équipe chargée de l'évaluation externe de la qualité de la fonction d'audit interne.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : ENTRETIEN AVEC LES PRESIDENTS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMPI ET DU COMITE DE COORDINATION

5. L'OCIS s'est aussi réuni avec le président du Comité de coordination de l'OMPI. Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI n'était pas disponible. L'OCIS a informé le président du Comité de coordination de l'OMPI de son mandat, de ses activités et de ses méthodes de travail. Les membres de l'OCIS et le président ont échangé leurs vues sur plusieurs sujets, notamment l'analyse comparative des pratiques de contrôle au sein du système des Nations Unies.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : SUPERVISION INTERNE

Rapport d'activité de la DSI

6. L'OCIS a examiné le rapport d'activité relatif à la supervision interne pour le deuxième trimestre, qui met en lumière les activités menées par la DSI, et a noté que le programme de travail de la DSI pour 2026 évoluait comme prévu. Parmi les missions en cours et prévues figurent des examens de la gestion de la continuité des opérations, des exigences en matière de gestion des risques par les tiers et de gestion des contrats, ainsi que la cybersécurité. L'assistance consultative apportée au projet de transformation AIMS s'est poursuivie, et le premier rapport pour 2026 a été publié. La validation des données relatives à l'exécution et des indicateurs de performance destinés au Rapport sur la performance de l'OMPI est désormais achevée, et le rapport a été publié. L'examen externe de l'assurance qualité de la Section de l'audit interne est en cours, tandis que l'examen de la Section des enquêtes sera bientôt lancé.

7. Parmi les principales activités d'évaluation en cours figurent l'évaluation des procédures d'enquête de l'OMPI, et l'évaluation de l'Académie de l'OMPI, de la Division de la coopération internationale du PCT et de la Division pour l'Asie et le Pacifique. La politique et le manuel de la Section de l'évaluation sont également en cours de mise à jour.

Suivi des recommandations concernant l'appréciation de la vulnérabilité et l'audit de sécurité de type "boîte noire" pour e-Dossier et WorldServer

8. L'Organe a été informé de l'état d'avancement des huit recommandations issues de l'évaluation des vulnérabilités ainsi que des tests d'intrusion "boîte noire" sur les plateformes eDossier et WorldServer qui restaient en suspens en mai 2026. Sur ces huit recommandations, trois ont été jugées comme ayant une importance majeure et cinq comme ayant une importance moyenne.

9. L'Organe a été informé que selon l'évaluation effectuée par la Division de la sécurité et de l'assurance informatique, toutes les recommandations en suspens tenaient compte de la tolérance au risque de l'OMPI. La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a donc sollicité et obtenu l'accord du Comité directeur de l'infotechnologie et du Conseil de l'infotechnologie pour accepter le risque résiduel et clore ces recommandations. La Division de la sécurité et de l'assurance informatique a également sollicité le soutien de l'OCIS pour confirmer la clôture des points restants. L'OCIS a demandé à la DSI d'évaluer si les mesures d'atténuation des risques avaient été mises en œuvre et si elles fonctionnaient efficacement.

Enquêtes

10. L'OCIS a fait le point sur les enquêtes. Deux enquêtes étaient en cours à la fin de la session précédente de l'OCIS. Onze affaires supplémentaires ont été reçues et trois ont été clôturées entre la session précédente et la session en cours. Au 22 mai 2026, 11 étaient en suspens.

Validation du Rapport sur la performance de l'OMPI

11. L'Organe a examiné le rapport 2024-2025 de la DSI concernant la Validation du rapport sur la performance de l'OMPI. La DSI a examiné et validé 50% des données relatives à l'exécution et des indicateurs de performance présentés dans le Rapport sur la performance de l'OMPI pour 2024-2025. Aucune exception n'a été recensée.

Rapport consultatif sur la gestion du projet de mise en œuvre du système ERP de l'OMPI

12. L'OCIS a examiné un rapport de mission de conseil établi par la DSI concernant la mise en œuvre du nouveau système ERP pour évaluer la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles. Le premier rapport consultatif couvre la période comprise entre janvier et mai 2026 et se concentre sur la gestion du capital humain et le système de paie. Des observations et recommandations ont été formulées dans des domaines tels que la gouvernance des projets, la gestion des risques, le suivi de la personnalisation et les capacités en matière d'intelligence artificielle.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION EN SUSPENS (Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CCI)

13. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur le suivi des recommandations en suspens formulées par la DSI et le vérificateur externe des comptes. Au 2 mars 2026, 51 recommandations étaient ouvertes, 20 avaient été clôturées; et au 20 mai 2026, 31 recommandations étaient encore ouvertes. Dix-huit recommandations connaissaient des

retards dans leur mise en œuvre. Dans l'ensemble, la majorité des recommandations ouvertes concernaient le Secteur administration, finances et gestion.

14. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur les recommandations du CCI. L'OCIS a été informé du fait que cinq recommandations avaient été jugées non pertinentes (ne relevant pas de la compétence exclusive de l'OMPI) par le Secrétariat. Au 28 février 2026, trois recommandations adressées au chef du Secrétariat restaient en suspens et toutes les autres recommandations avaient été proposées au PBC en vue de leur clôture (mises en œuvre, jugées non pertinentes pour l'OMPI ou pas acceptées). L'OCIS a été informé que certaines des recommandations qui n'avaient pas été acceptées ou qui avaient été jugées non pertinentes ne relevaient pas de la compétence exclusive de l'OMPI et devaient être traitées dans le cadre du mécanisme de coordination interinstitutionnelle approprié.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE LA QUARANTIÈME SESSION DU PBC

15. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur les travaux préparatoires et l'ordre du jour provisoire de la quarantième session du Comité du programme et budget. L'OCIS a examiné la série d'exposés présentés sur les questions de supervision et a formulé quelques suggestions.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS FINANCIERS – RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET ETATS FINANCIERS DE 2025

16. Le Secrétariat a présenté à l'OCIS le Rapport financier annuel et les états financiers de l'OMPI pour 2025. L'OCIS a notamment souhaité connaître les hypothèses retenues par l'actuaire pour évaluer les obligations au titre de l'AMCS. Le rapport contient une déclaration sur le contrôle interne pour 2025, signée par le Directeur général, qui conclut qu'il n'existe aucune faiblesse significative susceptible de compromettre la performance et l'établissement des rapports financiers de l'Organisation. L'OCIS a félicité le Secrétariat pour l'exhaustivité des états financiers, des informations fournies et des notes connexes.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS POUR L'AMCS

17. L'OCIS a examiné la première série d'états financiers au titre du régime d'assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI/UPOV (AMCS). L'OCIS s'est intéressé à la présentation des états financiers et aux informations qui y figurent.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORTS MENSUELS SUR LES PLACEMENTS

18. L'OCIS a reçu les rapports sur le rendement des placements, ainsi que les rapports de suivi des placements à la fin des mois de février, mars et avril 2026, établis respectivement par le conseiller en matière de placements et le dépositaire. L'OCIS souhaite préciser que son rôle se limite à transmettre aux États membres les informations figurant dans ces rapports et qu'il ne fournit aucune garantie à cet égard.

19. L'OCIS a analysé les documents fournis et a vérifié que, au cours des périodes considérées, tous les placements des portefeuilles de l'OMPI avaient le rendement attendu et étaient gérés conformément à la stratégie en matière de placements. Il a également confirmé que le dépositaire n'avait fait état d'aucune infraction, qu'elle soit active ou passive, et qu'il n'avait justifié aucune exception.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE EN MATIERE DE PLACEMENTS ET REVISIONS DES DIRECTIVES

20. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur le cadre de gouvernance de l'OMPI en matière de placements. Ce cadre met l'accent sur la révision de la politique de l'OMPI en matière de placements, le recrutement d'un responsable des opérations de trésorerie, la réunion du Comité consultatif pour les placements et le développement technique continu.

21. L'OCIS a également examiné les propositions de modification de la politique de l'OMPI en matière de placements. Ces modifications comprenaient notamment le renforcement du cadre de gouvernance, l'amélioration de la gestion des risques en matière de placements et le perfectionnement des objectifs et des stratégies dans ce domaine. L'OCIS a formulé des observations exhaustives et a examiné en détail les modifications proposées. L'OCIS salue le processus de consultation mis en place par le Secrétariat pour l'élaboration de la proposition de politique révisée.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : VERIFICATION EXTERNE DES COMPTES – RAPPORT D'AUDIT DETAILLE ET OPINIONS D'AUDIT DU VERIFICATEUR EXTERNE DES COMPTES

22. L'OCIS a examiné le rapport de vérification des comptes 2025 établi par la Commission d'audit de l'Indonésie. Ce rapport comprenait l'opinion et le rapport détaillé du vérificateur externe des comptes, qui contenaient les conclusions, constatations et recommandations concernant l'audit financier et l'audit des résultats. L'OCIS a noté que le vérificateur externe des comptes avait formulé une opinion d'audit non assortie d'observations sur les états financiers de l'OMPI et avait également indiqué que les transactions financières étaient conformes au Règlement financier et au règlement d'exécution du Règlement financier de l'Organisation, et aux prescriptions de l'autorité délibérante. Les vérificateurs externes des comptes ont formulé 10 recommandations. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations.

23. En mars 2026, cinq recommandations d'audit antérieures avaient été mises en œuvre, une avait été classée et trois étaient encore en cours de mise en œuvre.

24. L'OCIS a noté que le rapport détaillé du vérificateur externe des comptes indiquait que deux cas de fraude avaient été signalés au sein de l'Organisation en 2025. L'OCIS a examiné un rapport sur la gestion portant sur la question relative aux achats. Conscient de la gravité de ces questions, l'OCIS a mené des enquêtes complémentaires et a été informé des dernières mesures prises par la direction. L'OCIS attend avec intérêt de recevoir des informations actualisées.

Assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI/UPOV

25. L'OCIS a également examiné le rapport d'audit 2025 de la Commission d'audit de l'Indonésie concernant les états financiers relatifs à l'AMCS. Le rapport comprenait l'opinion et le rapport détaillé du vérificateur externe des comptes, qui contenaient les conclusions, constatations et recommandations de l'audit. L'OCIS a relevé que le vérificateur externe des comptes avait formulé une opinion d'audit sans réserve sur les états financiers relatifs à l'AMCS. Les vérificateurs externes des comptes ont formulé trois recommandations. Le Secrétariat a accepté toutes les recommandations.

26. L'OCIS s'est également réuni en séance privée avec les vérificateurs externes des comptes. L'OCIS a remercié les vérificateurs externes des comptes pour leur travail.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI

27. L'OCIS a examiné les principales conclusions du Rapport sur la performance de l'OMPI pour l'exercice biennal 2024-2025. L'excédent pour l'exercice biennal s'élevait à 224,5 millions de francs suisses, dont 98,1 millions de francs suisses provenaient des revenus des placements. L'Organisation a atteint 75% des principaux indicateurs d'exécution figurant dans le programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2024-2025. Durant l'exercice 2024-2025, 95% des recettes de l'OMPI provenaient des taxes issues de ses systèmes internationaux de propriété intellectuelle, à savoir les systèmes du PCT, de Madrid, de La Haye et de Lisbonne.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTROLE INTERNE (Y COMPRIS LES PRINCIPAUX RISQUES)

28. L'OCIS a examiné des informations actualisées transmises par le Secrétariat concernant le cadre de gestion des risques et de contrôle interne de l'OMPI. Ces informations portaient sur l'évaluation des contrôles et les principaux risques. L'OCIS a examiné la carte thermique des risques de l'OMPI, qui expose les principaux risques ayant le plus d'impact. Ces risques sont les suivants : i) cyberattaques et violations de données confidentielles, ii) baisse de la valeur des placements, iii) baisse importante du nombre de dépôts, et iv) risques géopolitiques, économiques, financiers ou sanitaires.

29. L'OCIS a demandé à recevoir régulièrement des informations actualisées sur l'évolution du paysage des risques dans l'ensemble des secteurs et des activités. L'OCIS a également proposé une rencontre avec le Groupe de gestion des risques.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR L'EFFICACITE DES ACTIVITES DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

30. L'OCIS a examiné des informations actualisées sur l'efficacité des activités de lutte contre la fraude. Il s'agissait notamment d'informations détaillées sur l'état d'avancement de l'évaluation des risques de fraude pour 2025, la proposition de révision de la politique en matière de risques de fraude, les campagnes de sensibilisation, l'analyse des données et le suivi des dossiers antérieurs liés aux activités frauduleuses.

POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LE SYSTEME DE PLANIFICATION DES RESSOURCES DE L'ORGANISATION (ERP)

31. L'OCIS a fait le point de la situation concernant la mise en œuvre du nouveau système ERP, notamment les activités de supervision connexes. La phase de conception et la mise en œuvre de la première phase, à savoir le système de gestion des performances, ont eu lieu début 2026. L'OCIS a noté qu'un cabinet de conseil externe avait été mandaté pour procéder à une vérification et à une validation indépendantes de la mise en œuvre.

32. La deuxième phase de mise en œuvre du nouveau système ERP a été lancée et devrait aboutir début 2027. L'OCIS a pris note de la complexité du projet et a été informé par la direction que celui-ci se déroulait comme prévu et qu'il serait mené à bien dans les limites du budget. L'OCIS attend avec intérêt de recevoir des informations régulières à cet égard.

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNEES

33. L'OCIS a reçu des informations actualisées de la Section de la gestion des données et de la gouvernance concernant ses activités et attend avec intérêt de suivre l'évolution de ce dossier lors de ses prochaines sessions.

POINT 18 DE L'ORDRE DU JOUR : POINT SUR LES ACHATS

34. L'OCIS a reçu des informations actualisées sur les achats, qui portaient sur divers sujets, notamment le cadre réglementaire, les procédures d'achat, les rôles et responsabilités, les données relatives aux achats, les résultats et la stratégie en matière d'achats pour 2025, ainsi que la conformité et les audits. L'OCIS a été informé que toutes les mesures nécessaires à la clôture des recommandations d'audit avaient été mises en œuvre dans les délais convenus.

POINT 19 DE L'ORDRE DU JOUR : BUREAU DE LA DEONTOLOGIE – INFORMATIONS ACTUALISEES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2026 ET RAPPORT ANNUEL 2025

35. L'OCIS a examiné des informations actualisées fournies par la cheffe du Bureau de la déontologie concernant les activités menées par le Bureau de la déontologie en 2025 et le programme de travail annuel proposé pour 2026. Ces informations portaient notamment sur les questions ci-après : i) conseils et orientations; ii) sensibilisation, formation et information; iii) suivi et établissement de normes; et iv) déclaration de situation financière et d'autres intérêts. L'OCIS a noté qu'une grande partie des conseils donnés par le Bureau concernait des activités extérieures.

36. L'OCIS a examiné un certain nombre de points avec la cheffe du Bureau de la déontologie, notamment le calendrier de révision de la Politique de l'OMPI en matière d'activités extérieures et l'éventuelle extension de la déclaration de situation financière et de déclaration d'autres intérêts aux fonctionnaires de la catégorie G travaillant dans le domaine des achats.

37. L'OCIS s'est également entretenu en privé avec la cheffe du Bureau de la déontologie.

POINT 20 DE L'ORDRE DU JOUR : ACTIVITES DE MEDIATION ET RAPPORT ANNUEL DE LA MEDIATRICE POUR 2025

38. L'OCIS a rencontré la médiatrice, qui a pris ses fonctions en janvier 2026, conformément aux dispositions du protocole d'accord conclu entre le Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies et l'OMPI-UIT. L'OCIS a demandé qu'un rapport d'avancement trimestriel lui soit transmis avant chaque session afin de faire le point sur les activités en cours. Il a également noté que le rapport annuel pour 2025 ne serait pas publié compte tenu de la transition au sein du Bureau de la médiatrice.

39. L'OCIS s'est également entretenu en privé avec la médiatrice.

POINT 21 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2025

40. L'OCIS a examiné son rapport annuel (document WO/PBC/40/2) couvrant la période du 29 mars 2025 au 20 mars 2026, qui sera présenté au PBC à sa quarantième session. Ce rapport est désormais disponible en ligne.

POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRESENTANTS DES ETATS MEMBRES

41. Conformément au mandat de l'OCIS, une séance d'information avec les représentants des États membres a été organisée à la fin de la session. L'OCIS a informé les délégués présents des délibérations tenues au cours de sa session et a répondu à leurs questions.

POINT 23 DE L'ORDRE DU JOUR : AUTRES QUESTIONS

Entretien avec le Directeur général

42. Le Directeur général a présenté à l'OCIS des informations actualisées sur les grandes évolutions survenues au sein de l'OMPI. L'Organe a également passé en revue plusieurs sujets avec le Directeur général, notamment la stratégie en matière de cybersécurité, la gouvernance des données, le système ERP et l'intelligence artificielle.

Évaluation indépendante des performances de l'OCIS

43. L'Organe a été informé qu'un évaluateur externe avait été désigné et que l'évaluation indépendante des performances serait achevée d'ici la fin de 2026.

Prochaine session

44. La prochaine session de l'OCIS est prévue du 14 au 18 septembre 2026. Le projet d'ordre du jour a été examiné et établi par l'Organe pour adoption au début de la prochaine réunion.

POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR : SEANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE SECRETARIAT

45. Conformément à sa pratique, l'OCIS a tenu une séance de compte rendu avec le Secrétariat après sa réunion avec les représentants des États membres.

[Les annexes suivent]



WO/IAOC/81/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 30 JUIN 2026

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quatre-vingt-unième session
Genève, 26 – 29 mai 2026

ORDRE DU JOUR

Document établi par l'Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Déclaration d'absence de conflit d'intérêts
3. Questions découlant de la session précédente
4. Entretien avec les présidents de l'Assemblée générale de l'OMPI et du Comité de coordination
5. Supervision interne : Rapport d'activité de la DSI pour le deuxième trimestre
6. Examen des recommandations de supervision en suspens (y compris les recommandations du Corps commun d'inspection)
7. État d'avancement des travaux préparatoires de la quarantième session du Comité du programme et budget (PBC)
8. Rapports financiers : Rapport financier annuel et états financiers de 2025
9. Rapport annuel et états financiers du régime d'AMCS pour 2025
10. Rapports mensuels sur les placements

11. Point sur le cadre et les politiques de gouvernance en matière de placements et révisions des directives
12. Vérification externe des comptes : Rapport d'audit détaillé et opinions d'audit du vérificateur externe des comptes
13. Rapport sur la performance de l'OMPI
14. Point sur le cadre de gestion des risques et de contrôle interne (y compris les principaux risques)
15. Point sur l'efficacité des activités de lutte contre la fraude
16. Point sur le système ERP
17. Point sur la gouvernance des données
18. Point sur les achats
19. Bureau de la déontologie : informations actualisées sur la mise en œuvre du programme de travail 2026 et rapport annuel pour 2025
20. Point sur les activités de médiation et le rapport annuel de la médiatrice pour 2025
21. Rapport annuel de l'OCIS pour 2025
22. Séance d'information avec les représentants des États membres
23. Autres questions
24. Séance de compte rendu avec le Secrétariat

[L'annexe II suit]



WO/IAOC/81/INF/1
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 30 JUIN 2026

Organe consultatif indépendant de surveillance de l'OMPI

Quatre-vingt-unième session
Genève, 26 – 29 mai 2026

LISTE DES DOCUMENTS

POINT 1 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- [01a] Ordre du jour
- [01b] Calendrier
- [01c] Liste des documents

POINT 2 : DÉCLARATION D'ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 3 : QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 4 : RÉUNION AVEC LES PRÉSIDENTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU COMITÉ DE COORDINATION DE L'OMPI

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 5 : SUPERVISION INTERNE – RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DSI POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE

Division de la supervision interne :

- [05a] Rapport d'activité de la DSI – 19 mai 2026 (référence : IOD-IAOC-2026/02)
- [05b] Rapport annuel du directeur de la Division de la supervision interne (DSI) – document WO/PBC/40/4, 15 avril 2026

- [05c] Validation du Rapport sur la performance de l'OMPI en 2024-2025, établie par la Division de la supervision interne (DSI) (document WO/PBC/40/7), 23 avril 2026
- [05d] Avis annuel sur la gouvernance, la gestion des risques et les contrôles par le directeur de la Division de la supervision interne, document WO/PBC/40/INF/3, 7 mai 2026
- [05e] Audit de cybersécurité du système eDossier de l'OMPI et de World Server : évolution et état d'avancement des recommandations en suspens – Rapport de la DSI à l'OCIS, mai 2026
- [05e] Examen de l'état d'avancement du projet de transformation du système AIMS (janvier – mai 2026), Gestion des ressources humaines et paie – Projet de rapport consultatif sur la gestion de projet n° 1 (réf. DSI : IA 2026-03.A), 22 mai 2026

Enquêtes :

POINT 6 : EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DE SUPERVISION EN SUSPENS (Y COMPRIS LES RECOMMANDATIONS DU CCI)

- [06a] Recommandations de supervision ouvertes au 20 mars 2026
- [06b] Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI), document WO/PBC/40/5, 24 mai 2026

POINT 7 : ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX PRÉPARATOIRES DE LA QUARANTIÈME SESSION DU PBC

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 8 : RAPPORTS FINANCIERS – RAPPORT FINANCIER ET ÉTATS FINANCIERS POUR 2025

- [08] Rapport financier annuel et états financiers annuels de l'OMPI pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

POINT 9 : RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS POUR L'AMCS

- [09] Rapport annuel du régime d'assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI/UPOV pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

POINT 10 : RAPPORTS MENSUELS SUR LES PLACEMENTS

- [10a] Crédit Suisse – Rapports de suivi des placements pour février, mars et avril 2026
- [10b] Capital Advice – Rapports de suivi des placements pour février, mars et avril 2026

POINT 11 : POINT SUR LE CADRE ET LES POLITIQUES DE GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE PLACEMENTS ET RÉVISIONS DES DIRECTIVES

- [11] Exposé – Point sur la politique en matière de placements et le cadre de gouvernance, mai 2026

POINT 12 : VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES – POINT SUR LES AUDITS DE 2025 (RAPPORTS FINANCIERS ET SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME) ET POINT SUR LE RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE APRÈS LA CESSATION DE SERVICE (AMCS) EN 2025

[12a] Rapport d'audit final de l'OMPI, exercice financier 2025, établi par la Commission d'audit de la République d'Indonésie – mai 2026

[12b] Rapport d'audit final du régime d'assurance maladie après la cessation de service de l'OMPI/UPOV, exercice financier 2025, établi par la Commission d'audit de la République d'Indonésie – mai 2026

POINT 13 : RAPPORT SUR LA PERFORMANCE DE L'OMPI

[13a] Exposé PowerPoint – Rapport sur la performance de l'OMPI pour 2024-2025, mai 2026

[13b] Rapport sur la performance de l'OMPI, document WO/PBC/40/6, 23 avril 2026

POINT 14 : POINT SUR LE CADRE DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE (Y COMPRIS LES PRINCIPAUX RISQUES)

[14] Exposé PowerPoint – Point sur le cadre de gestion des risques et de contrôle interne, mai 2026

POINT 15 : POINT SUR L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

[15] Exposé PowerPoint – Efficacité des activités de lutte contre la fraude, mai 2026

POINT 16 : INFORMATIONS ACTUALISÉES CONCERNANT LE SYSTÈME ERP

[16] Exposé PowerPoint – Point sur l'état d'avancement de la transformation du système ERP, mai 2026

POINT 17 : POINT SUR LA GOUVERNANCE DES DONNÉES

[17] Exposé PowerPoint – Feuille de route concernant la stratégie d'analyse des données de l'OMPI, mai 2026

POINT 18 : POINT SUR LES ACHATS

[18] Présentation PowerPoint – Point sur les achats pour l'OCIS, mai 2026

POINT 19 : BUREAU DE LA DÉONTOLOGIE – INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2025 ET RAPPORT ANNUEL 2025

[19a] État d'avancement du programme de travail : Bureau de la déontologie – Mettre l'éthique au centre des préoccupations, mai 2026

[19b] Rapport annuel du Bureau de la déontologie, 31 mars 2026 (document WO/CC/86/INF/2)

POINT 20 : ACTIVITÉS DE MÉDIATION ET RAPPORT ANNUEL DE 2025

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 21 : RAPPORT ANNUEL DE L'OCIS POUR 2025

[21] Rapport de l'Organe consultatif indépendant de surveillance (OCIS), document WO/PBC/40/2, 19 mai 2026

**POINT 22 : SÉANCE D'INFORMATION AVEC LES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS
MEMBRES**

Aucun document : compte rendu verbal.

POINT 23 : AUTRES QUESTIONS

[23a] Rapport – Quatre-vingtième session (document WO/IAOC/80/2)

[23b] Projet de programme de travail évolutif de l'OCIS de la quatre-vingtième à la quatre-vingt-troisième session

[23c] Projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-deuxième session de l'OCIS

[23d] Projet de dispositif d'application du principe de responsabilité à l'OMPI,
7 mai 2026 (document WO/PBC/40/11)

POINT 24 : SÉANCE DE COMPTE RENDU AVEC LE SECRÉTARIAT

Aucun document : compte rendu verbal.

[Fin de l'annexe II et du document]